

- Liste des candidats élus et engagés auprès de POLLINIS

Nom	Prénom	Parti
Aubry	Manon	La France Insoumise (LFI)
Sbaï	Majdouline	EELV
Toussaint	Marie	EELV
Satouri	Mounir	EELV
Camara	Mélissa	EELV
Cormand	David	EELV
Mebarek	Nora	PS
Germain	Jean-Marc	PS
Laurent	Murielle	PS
Clergeau	Christophe	PS

- Liste des candidats non élus mais engagés auprès de POLLINIS

Nom	Prénom	Parti
Popoff	Sonia	Europe Écologie
Üveges	Lilla	Europe Écologie
Savatier	Jérémy	Europe Écologie
Rannou	Maël	Europe Écologie
Tondelier	Marine	Europe Écologie
COURTAY	Muriel	Europe Écologie
Thiollet	François	Europe Écologie
Lammens	Christian	Europe Écologie
Savin-Puget	Rachel	Europe Écologie
Braine	Charles	Europe Écologie
Pallud	Aminata	Europe Écologie

Godec	Régis	Europe Écologie
Dembak-Dijoux	Stéphanie	Europe Écologie
Gruffat	Claude	Europe Écologie
Gheballi	Flora	Europe Écologie
Kessaci	Amine	Europe Écologie
Ludosky	Priscillia	Europe Écologie
Diarra	Abdoulaye	Europe Écologie
Roose	Caroline	Europe Écologie
Biteau	Benoît	Europe Écologie
Vandeplassche	Thierry	Parti Animaliste
Guiraud	Daniel	Parti socialiste
Diop	Dieynaba	Parti socialiste
Bonnard	Frédérique	Parti socialiste
Gondard	Cécilia	Parti socialiste
Patas d'Illiers	Laure	Europe Démocratie Espéranto
Billard	Sébastien	Parti Animaliste
Cousin-Hamelal	Émilien	Parti Animaliste
Bailet	Chadia	Parti Animaliste



Nathalie Arthaud & Jean-Pierre Mercier,

Têtes de la liste « Lutte Ouvrière – Le camp des travailleurs »

A l'attention de Madame Camila Rolando Mazzuca pour Pollinis

Madame,

Votre association nous demande de prendre position pour une réforme de l'évaluation des pesticides. C'est bien volontiers que nous soutenons votre initiative, même si nos chances d'avoir des élus au Parlement européen sont inexistantes.

Toutefois vous n'ignorez pas que la difficulté de votre entreprise ne se limite pas à l'adoption d'un texte. Même si un texte très contraignant dans ce domaine pour les industriels de la chimie ou les géants de l'agro-alimentaire était adopté par les instances européennes, malgré les puissants lobbys de ces filières, encore faudrait-il qu'il soit appliqué !

À cet égard, l'exemple des néonicotinoïdes, tueurs de pucerons, mais aussi encore plus des abeilles est parlant. Interdits en France « définitivement » depuis 2023, leur emploi est cependant autorisé à titre « dérogatoire » pour les betteraviers...

Dans le passé, le chlordécone utilisé dans les bananeraies avait été interdit aux États-Unis dès 1976, mais en France seulement en 1990. Mais son utilisation s'est poursuivie aux Antilles jusqu'en 1993 ! L'imprégnation du sol par ce produit continue de produire en nombre des cancers de la prostate !

Nous avons la conviction que, plus que les lois, les réglementations ou les directives, c'est la mobilisation de la population qui fera avancer les choses dans ce domaine. Pour parvenir à une organisation rationnelle qui tienne compte l'intérêt général, il faudra arracher aux actionnaires des multinationales le pouvoir qu'ils ont sur la société. C'est la perspective que notre liste « Lutte Ouvrière- le camp des travailleurs » défend dans ces élections européennes.

Avec toute notre solidarité, bien cordialement,

Nathalie Arthaud



Jean-Pierre Mercier

